

KENYA

BURUNDI

SOMALIE



MAGAZINE

Kenya : Démocratie et dépendance

POUR Daniel arap Moi, le cours des choses a basculé à Paris. Réuni dans la capitale française les 25 et 26 novembre 1991, le groupe consultatif de la Banque mondiale réitère à l'issue de ces deux journées dans un langage d'une parfaite rondeur diplomatique sa volonté de soutenir avec détermination le développement du Kenya. Mais les délégués présents d'ajouter aussitôt que l'aide dont le pays a besoin est liée à des progrès sensibles dans le domaine de la gestion économique, ce qui en revient à exiger des changements de fond du point de vue politique. Pour que les mots prennent tout leur relief, le groupe consultatif décide, fait rarissime, de geler pour une durée de 6 mois son assistance financière.

Un régime sous surveillance

Pour le président Moi, le coup est d'autant plus sévère que le

Kenya a toujours fait partie historiquement des élèves choyés par les bailleurs internationaux. Ce traitement de faveur lui a permis d'émerger comme un îlot de prospérité relative dans une Afrique orientale délabrée. Aussi la privation brutale d'une aide annuelle de quelque 800 à 900 millions de dollars apparaît-elle d'une extrême gravité tout particulièrement dans la conjoncture présente. En effet, le pays connaît un niveau d'endettement très élevé de 5,5 milliards de dollars : le service de la dette flirte avec les 37 %, soit très au-delà des 25 % considérés comme tolérables par les milieux financiers internationaux. Le déficit budgétaire est passé de 4,2 % à 5,3 % du PIB, tandis que les besoins de financement se sont considérablement gonflés avec les effets de la sécheresse sur la production agricole et les importations de maïs auxquelles il a fallu recourir. Au mois de février 1992, le pays ne disposait plus que de quatre jours de réserves de devises,

alors qu'elles dépassaient un mois il y a encore peu. Plus que jamais le Kenya se trouve dans une situation de dépendance qui lui laisse peu de marge de manœuvre. Dans le concert international post-colonial, Nairobi avait su habilement valoriser sa position régionale en jouant d'une incontestable stabilité et d'un alignement sans faille sur les intérêts occidentaux. La rente de situation tirée de ce monopole en Afrique orientale a aujourd'hui disparu. De ce point de vue, le Kenya subit à sa façon les effets de la fin de la bipolarité. L'implosion de la Corne de l'Afrique, sans susciter le désintérêt américain, ne nécessite plus au plan régional un dispositif de surveillance militaire aussi intense que celui dans lequel s'est inséré le Kenya depuis le début des années 80. La défaite de Saddam Hussein a permis aux États-Unis de mieux contrôler de l'intérieur le Moyen-Orient de sorte que la plateforme kenyane a beaucoup perdu de son importance. Cela ne signifie pas que le Kenya ne soit plus objet de convoitise, mais au jeu du marchandage diplomatique Nairobi est désormais soumis aux règles de la conditionnalité. Ainsi les États-Unis, après avoir gelé leur aide militaire en 1990, ont-ils débloqué la moitié du crédit prévu début 1991 soit 5 millions de dollars en raison de l'attitude jugée positive du Kenya lors de la guerre du Golfe, de même que pour son aide à l'évacuation des ressortissants américains pris dans la tourmente. Pour autant la contrainte ne s'est pas relâchée et aux yeux de l'Amérique notamment, qu'il s'agisse de la gestion publique ou du respect des droits de l'homme, le Kenya a failli. L'affaire Ouko, du nom du ministre des Affaires étrangères assassiné en 1990, a sur ce chapitre précipité

le discrédit du pouvoir. Les révélations, parfois de nature feuilletonnesque, distillées tout au cours de l'année 1991 ont synthétisé les deux vices du régime : la violence et la corruption. Sans que les faits aient été rigoureusement déterminés, toutes les pistes envisagées ont convergé vers le ministre de l'Énergie, Nicolas Biwott, homme de confiance du Président, et le responsable de la sécurité de l'État, Hezekiah Oyugi, transformant ainsi l'Affaire Ouko en crise de régime. Les soupçons qui pèsent en particulier sur Nicolas Biwott sont d'autant plus facilement accrédités que le personnage est connu pour sa corruption légendaire, son cynisme. Aucun contrat d'importance ne saurait être conclu sans sa médiation comme l'a montré la polémique autour du financement du barrage de Turckwell. Or Robert Ouko s'appretait à publier un rapport sur la corruption sévissant dans les sphères gouvernementales, selon l'un des enquêteurs britanniques Ken Lindsay. Les brutalités que l'ancien ministre des Affaires étrangères a par ailleurs probablement subi avant de décéder ont enfin profondément choqué et ému à l'intérieur du pays mais aussi à l'extérieur. Successivement Danois et Suédois ont suspendu leur appui aux projets de développement dans lesquels ils étaient impliqués au motif qu'une grande partie de leur assistance financière avait été détournée. Selon certaines estimations les ressortissants kenyans détiendraient plus de 2,5 milliards de dollars sur des comptes bancaires à l'étranger, soit l'équivalent de la moitié de la dette totale du pays. En matière d'évasion de capitaux le Kenya se situerait au 4^e rang des pays africains. Pour les critiques du régime, les preuves s'accumulent

donc de la dégradation continue d'un système de plus en plus contesté.

Réformes et répression

Pourtant, avant d'être acculé au choix douloureux du multipartisme à la fin de l'année 1991, le président Moi a tenté de se donner un répit en combinant menaces, intimidations et timides ouvertures. Cette conjugaison de crispation et de conciliation n'a fait au fond que ternir davantage l'image d'un régime pour qui la conservation du pouvoir est trop clairement apparue comme la finalité ultime.

A la fin de l'année 1990, les aspects les plus contestés du système politique ont été effacés ou révisés lors de la réunion des délégués du parti unique KANU. En effet, pour désamorcer la contestation, le chef de l'État avait chargé quelques mois plus tôt un comité spécial de la KANU placé sous la responsabilité du vice-président George Saitoti, de faire des propositions susceptibles d'adapter et de moderniser les institutions. La mesure adoptée la plus visible fut la suppression de la règle dite des 70 %. En vertu de cette règle, un candidat de l'élection législative qui, lors des primaires internes au parti, obtenait plus de 70 % des votes des militants était automatiquement considéré élu à la députation sans passer l'épreuve du suffrage universel. De même était-il mis fin au vote par alignement, objet d'une violente polémique avec les Églises lors de son adoption en 1988. En rétablissant le vote à bulletin secret le Kenya ne faisait que revenir à l'autoritarisme tempéré du début des années 80. La magistrature, sans retrouver les garanties statutaires de

son indépendance, redorait quelque peu son blason avec la nomination comme Attorney General, M. Amos Wako, juriste de renommée internationale. Le même souci de transparence illusoire explique que l'enquête sur l'assassinat de Robert Ouko ait été confiée à Scotland Yard et qu'en 1991 une Commission d'enquête judiciaire ait été chargée de faire toute la lumière sur la disparition de l'ancien ministre. Que la méthode n'ait pas permis d'établir la vérité ne suffit pas à l'invalider. L'essentiel était de faire en sorte que le régime disposât d'un répit en se donnant les apparences du changement. Le limogeage du gouvernement de Nicolas Biwott en novembre 1991, puis sa mise en détention quelque temps avant la réunion du groupe consultatif de la Banque mondiale ont participé de la même mise en scène. Toutefois la crédibilité de l'entreprise réformatrice était d'emblée ruinée dès lors que simultanément le pouvoir s'obstinait dans le refus de reconnaître toute forme d'opposition. La tentative de l'ancien vice-président Oginga Odinga de fonder un parti politique, le *National Democratic Party*, en janvier 1991, s'est vue signifier une fin de non-recevoir. L'association des juristes (*Law Society of Kenya*) ainsi que la Convention Justice et Paix mise sur pied par les Églises chrétiennes et des juristes de la LSK, ont fait l'objet de violentes attaques. Début août 1991, la création du FORD (Forum pour la restauration de la démocratie) regroupant les figures de proue de l'opposition (Oginga Odinga, Masinde Muliro, Martin Shikuku...) a été dénoncée par le président Moi en personne comme une association illégale. Empêché par la pression internationale de verser dans une répression ouverte, le régime s'est

adonné à la politique du harcèlement. Fin septembre, Ahmed Bahmariz, représentant de la Côte au sein du FORD est arrêté en pleine rue à Nairobi. Il sera relâché le jour même devant la réaction très ferme de l'ambassadeur américain Smith Hempstone. Quelques jours plus tard, le pouvoir refuse au FORD l'autorisation de tenir une réunion publique à Nairobi, au motif que le mouvement n'a pas d'existence légale. Après avoir maintenu leur appel, les dirigeants du FORD décident au dernier moment d'annuler la tenue du meeting en raison des risques de désordre dont on n'aurait pas manqué de leur imputer la paternité. Un mois plus tard, le FORD organise un nouveau meeting, le 16 novembre. Tous les dirigeants du mouvement à quelques exceptions près sont arrêtés la veille ou le jour même du meeting, pour ensuite être relâchés. Une nouvelle fois, le pouvoir oscille entre la répression tous azimuts que le contexte international lui interdit et une ouverture politique dont il redoute l'issue pour lui-même. C'est à la lumière de cette contradiction que doit être comprise la situation qui prévaut depuis l'adoption du multipartisme.

Se maintenir coûte que coûte

En effet, loin de s'avouer battu, Daniel arap Moi se refuse à considérer le multipartisme comme la fin de son propre pouvoir. N'a-t-il pas promis à l'opposition une défaite écrasante lors des prochaines échéances électorales ? La déclaration provocante vaut déclaration d'intention et l'année 1992 n'a pas modifié fondamentalement les pratiques en vigueur. La violence à l'égard des opposants est toujours

de mise comme l'ont montré les brutalités policières dont ont été victimes les mères des prisonniers politiques, rassemblées pour une grève de la faim dans le parc de l'Indépendance (Uhuru Park). Mais surtout la stratégie qui guide le pouvoir consiste manifestement à démontrer le caractère impraticable du multipartisme. Déjà, à la fin de l'année 1991, un certain nombre de proches du chef de l'État avaient réclamé la mise sur pied d'un système fédéral (majimboism) semblable à celui en vigueur immédiatement après l'indépendance. Une telle revendication ne visait en fait qu'à rappeler la tentation permanente des ethnies numériquement dominantes, en particulier celle des Kikuyu, de faire main basse sur le pouvoir. Dans le langage de adeptes du Président, la revendication démocratique ne serait qu'un moyen pour les exclus d'aujourd'hui de reconquérir les positions dominantes d'hier. Dès lors, le fédéralisme, comme il y a trente ans, constituerait le seul bouclier des « petits » contre les « gros ». Les événements (est-ce un hasard ?) sont venus donner corps au risque des rivalités communautaires avec des heurts mortels entre groupes ethniques. L'enjeu foncier, récurrent dans l'histoire du Kenya, a suscité des violences entre Kalendjin d'un côté et Luo, Luhya et Kikuyu de l'autre. Loin de s'interposer, les forces de l'ordre ont attisé le conflit par leur partialité, déclenchant de vives protestations de la part des autorités chrétiennes. Au mois d'avril 1992, on dénombrait quelque 200 morts. A l'évidence, le régime a cherché à utiliser un contentieux latent pour faire rimer démocratie avec anarchie. De même, pour déstabiliser l'opposition, le président Moi s'est-il attaché à entretenir le flou quant

aux nouvelles règles du jeu censées organiser la compétition politique. Les réformes constitutionnelles annoncées au mois de mars qui préfiguraient un système semi-présidentiel proche de la V^e République française, ont été soudainement retirées du débat parlementaire tandis que le doute persistait sur la tenue d'élections anticipées. En maintenant finalement les échéances électorales normales de 1992, couplant comme toujours élections législatives et présidentielles, le chef de l'État kenyan a favorisé l'éclosion des ambitions, jusque-là contenues, au sein de l'opposition. Les rivalités personnelles éclatent au grand jour, se nourrissant à leur tour des clivages ethniques persistants et jetant le doute sur la capacité de l'opposition à présenter une alternative au régime en place. Le multipartisme apparaît surtout au milieu de l'année 1992 comme un moyen pour des hommes politiques, freinés ou plus simplement stoppés dans leur stratégie de conquête du pouvoir par les contraintes d'un système semi-compétitif, de se hisser enfin au sommet de l'État. Le clivage bipolaire qui traverse le FORD traduit avant tout les visées présidentielles de Oginga Odinga et de Kenneth Matiba, sans parvenir pour autant à gommer les ambitions affichées de Martin Shikuku ou discrètement distillées de l'avocat Paul Muite. L'incapacité du FORD de s'accorder sur la procédure de désignation de son candidat aux élections présidentielles constitue à cet égard un aveu. Loin de permettre un renouvellement de la classe politique, le multipartisme élargit d'abord l'arène de la compétition à ceux qui, à un moment ou à un autre, se sont considérés comme écartés ou un peu trop éloignés des ressources publiques. La création

par l'ancien vice-président Mwai Kibaki de son propre parti, le Democratic Party, le retour annoncé de Charles Njonjo, les alliances et contre-alliances auxquels s'adonnent entre eux les opposants sont révélatrices d'une incontestable continuité. Il en résulte une grande prudence chez ceux qui, à la périphérie de la scène électorale, ont tout fait pour amener le système Moi à s'amender. Les Églises chrétiennes qui, lors d'une entrevue avec le Président au mois de mai, avaient ouvertement mis en cause la personne même du chef de l'État par une déclaration sacrilège (« Que cela vous plaise ou non, la vérité est que vous avez perdu la confiance du peuple ») a poussé l'opposition à accepter les procédures d'inscription sur les listes électorales pourtant sujettes à caution étant donné le rôle joué par certains fonctionnaires ou militants locaux de la KANU. Les États-Unis ont de leur côté observé la même attitude. Tout se passe en fait comme si le pouvoir, usé et discrédité, bénéficiait d'un répit grâce à des adversaires divisés. Pourtant les doutes qui persistaient sur la popularité du régime ont été levés lors des violentes manifestations de rue à Mombasa par exemple, dans une province côtière traditionnellement intégrée au système politique par l'entremise de ses notables et de la hiérarchie religieuse islamique. De même la capacité de l'opposition à mobiliser s'est affirmée avec la réussite de la grève générale les 2 et 3 avril 1992. En dépit des tentatives de dissuasion de la part du pouvoir, le monde du travail a connu une profonde perturbation (60 % des grévistes à Nairobi) qui tendait à démontrer une audience réelle pour l'opposition. Celle-ci traverse une épreuve décisive pour elle-même et pour le

Kenya. Beaucoup dépendra de sa capacité à réguler sa compétition politique interne et de son aptitude à rester en symbiose avec un mouvement populaire encore dépourvu d'encadrement. Les événements récents ne semblent pas incliner en ce sens, facilitant ainsi la tactique d'un pouvoir qui dispose d'atouts à ne pas sous-estimer : le fait de menacer d'invalidation par exemple tous les députés démissionnaires de la Kanu et de les soumettre à des élections partielles a, comme cela

s'était produit en 1967, tari l'hémorragie qui risquait de clairsemer les rangs du parti présidentiel. En dernière instance, l'histoire immédiate risque fort de dépendre une nouvelle fois de l'extérieur. Fin 1991, les États-Unis ont montré leur capacité à faire prévaloir un scénario politique rejeté *a priori* par le pouvoir en place. La suite sera largement fonction des états d'âme de la puissance impériale.

Daniel Bourmaud